

LGV Bordeaux Toulouse

Nouveau bémol dans le projet



LGV Bordeaux Toulouse

Le tribunal administratif de Toulouse a annulé la déclaration d'utilité publique portant sur les aménagements ferroviaires au nord de la Ville Rose. En juin 2017, juste avant la mise en circulation de la LGV entre Tours et Bordeaux, le tribunal administratif de Bordeaux avait déjà rejeté une déclaration d'utilité publique concernant les aménagements ferroviaires au sud de Bordeaux. Les opposants au projet qui consiste à prolonger la LGV de Bordeaux à Toulouse estiment que l'ampleur, l'atteinte à l'environnement et le coût ne sont pas justifiés. La ministre Élisabeth Borne, avait annoncé qu'elle ferait appel lors de la première décision il devrait donc en être de même pour ce deuxième jugement .

Rien n'est donc encore joué, seule certitude le temps joue en faveur des opposants qui souhaitent une solution alternative à celle de la LGV qui ne ferait gagner qu'une dizaine de minutes sur le trajet Bordeaux Toulouse.